

celle de la Croix-Rouge, ont échoué, mais le Canada ne peut-il appuyer la seule organisation encore active, et n'est-ce pas évident que c'est cela, et cela seul, que proposait la motion et que nous avons demandé tout au long du débat aujourd'hui?

[Français]

M. Goyer: Monsieur le président, il est certain, étant donné tout l'historique du conflit, toutes les raisons d'ordre pratique que je viens de mentionner, qu'il ne s'agit pas simplement de dire: Désormais, oublions tout le passé et recherchons d'autres solutions.

Nous devons étudier de nouvelles solutions, en tenant compte de la complexité du problème nigérian. C'est dans cet esprit que nous considérons les négociations avec d'autres agences qui, aujourd'hui, font parvenir de l'aide à la population qui souffre.

Comme le ministre du Travail (M. Mackasey) en a fait part à la Chambre, le très honorable premier ministre a eu des entretiens avec des représentants de *Canairielief*, et, bien sûr, il lui appartient de faire connaître les conclusions qu'il en a tirées.

[Traduction]

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire voudra-t-il répondre à une autre question? Je reste un peu perplexe au sujet de certains de ses commentaires et je voudrais qu'il nous dise si oui ou non il est en faveur de la motion. Peut-il nous dire tout simplement si oui ou non nous apporterons notre aide?

[Français]

M. Goyer: Monsieur le président, il est sûr que la réponse que je viens de donner s'applique également à cette nouvelle question.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: Il est de mon devoir d'informer la Chambre qu'en vertu du paragraphe 11 de l'article 58 du Règlement, les délibérations sur la motion sont censées être terminées.

Comme il est plus de 10 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain matin, à 11 heures.

(La séance est levée d'office à 10h30, en conformité du Règlement.)
